

République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira le :

LUNDI 27 OCTOBRE 2025

à 20 h 00 - en Mairie - Salle du Conseil Municipal

Affiché, le mardi 21 octobre 2025

Ordre du jour:

Démission d'un conseiller municipal Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 03 juillet 2025 Décision municipale

Délibérations:

- 45 Listes électorales remplacement d'un membre de la commission de contrôle
- 46 Budget communal DM
- 47 Budget communal admissions en non-valeur
- 48 Budget communal provisions pour dépréciations de créances
- 49 TE38 Travaux rue des Blards
- 50 Convention avec le Grésivaudan délégation de maitrise d'ouvrage des travaux rue des Blards
- 51 Convention avec ENEDIS
- 52 Convention de participation au CMS de Crolles
- 53 Convention avec le SYMBHI pour la gestion des ouvrages
- 54 Transfert de l'ouvrage hydraulique de protection contre les inondations du Rivasson
- 55 Subvention au RASED
- 56 Subvention classe découverte
- 57 Subvention à un sportif à haut potentiel
- 58 Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile à Bellecombe
- 59 Mandat spécial congrès des maires
- 60 Personnel communal mise à jour du RIFSEEP
- 61 Personnel communal création de poste
- 62 Motion Mercosur

Questions diverses



